

INTRODUCTION

Parmi les **gestes professionnels** attendus des enseignants en école maternelle, l'aménagement et l'organisation de la classe constituent un préalable indispensable au fonctionnement et au pilotage des activités et des apprentissages.

Le BO n°3 du 19 juin 2008 précise à ce sujet :

*[... En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle **élargit** leur univers relationnel et leur permet de **vivre des situations** de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur **éveil culturel...**]*

*[...Elle laisse à chaque enfant **le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer**, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue...]*

*[...Elle stimule son **désir d'apprendre** et multiplie les occasions de diversifier ses **expériences** et d'enrichir sa compréhension...]*»

Dans le cadre de ses missions, il appartient à l'enseignant d'organiser un cadre de vie et d'apprentissage adapté, sécurisé et mobilisateur en créant les conditions des découvertes fortuites ou guidées, des expérimentations spontanées ou provoquées pour s'engager vers un questionnement productif (qui a du sens).

L'école maternelle se doit d'offrir un environnement riche qui la distingue.

L'aménagement de la classe devient un pivot par :

- o un agencement **pédagogique** avec des espaces définis et évolutifs (sciences pour la découverte, écrivain pour s'initier à l'écrit, pratiques artistiques...);
- o une organisation des espaces **respectueuse des besoins** et du **développement** de l'enfant :
 - physiologiques : repos, propreté, confort physique ;
 - moteurs : bouger, exercer son corps ;
 - psychologiques : sécurité affective, entrer en relation avec les autres, jouer seul ou avec les autres ;
 - cognitifs : parler, découvrir, raisonner, créer, imaginer.

Comment ?

- o en offrant un milieu **riche d'expériences** permettant à l'élève d'**observer**, de **manipuler**, d'**expérimenter** ;
- o en organisant un aménagement **varié et interactif** pour stimuler la curiosité ;
- o en concevant un **aménagement** évolutif pour respecter une progressivité ;
- o en proposant des **espaces adaptés** aux situations de **jeux**, de recherches, **d'expériences sensorielles et motrices**, aux productions libres ou guidées, aux exercices variés vers la **formation de leur personnalité et leur éveil culturel**.

Le tableau qui suit permet d'illustrer de manière concrète des aménagements possibles pour répondre aux besoins spécifiques d'organisation des espaces à l'école maternelle.

Les photos correspondent à des aménagements authentiques de classes du Haut-Rhin.